

Interdisciplinarité et transitions familiales : les enfants sont-ils au centre ?



Jeudi 18 avril 2024

8h45 à 17h00

Centre de Conférence de la
Fondation Campus Biotech
Chemin des Mines 9, 1202 Genève

Journée de séminaire organisée par le Centre d'étude, de
technique et d'évaluation législatives (CETEL)
et la Section de Psychologie de la FPSE de l'Université de
Genève, conjointement avec l'Association ScopalE Séparation
& construction parentale autour de l'Enfant



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT
Centre d'étude, de technique
et d'évaluation législatives



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**
Section de psychologie



**ScopalE Séparation
et construction parentale
autour de l'Enfant**

Comment articuler les différentes interventions en interdisciplinarité dans les séparations et les divorces, en tenant compte du droit de l'enfant d'être entendu ? Comment respecter le droit de l'enfant de participer aux décisions qui le concernent, face à la mise à l'épreuve de ses loyautés dans les situations de séparations conflictuelles ?

Nous tenterons lors de cette journée de séminaire interdisciplinaire de réfléchir à la manière dont les rôles et les perspectives disciplinaires des professionnel-le-s intervenant auprès des familles peuvent se coordonner, au lieu de se polariser, dans l'intérêt de l'enfant.

La journée sera introduite par une conférence sur la coparentalité, suivie d'une situation de séparation jouée par des comédien-ne-s qui donnera lieu à deux temps de discussions en groupes interdisciplinaires.

L'après-midi proposera des conférences qui aborderont la thématique de la participation de l'enfant dans les perspectives du droit, des sciences sociales, de la pédopsychiatrie et de la pratique.

Une discussion entre le public et les intervenant-e-s de l'après-midi, soutenue par les animateurs et animatrices de la journée, mettra en lumière les opportunités de l'interdisciplinarité afin de mieux protéger les besoins de l'enfant.

Cette journée de séminaire est organisée par le Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) et la Section de Psychologie de la FPSE de l'Université de Genève, conjointement avec l'Association Scopale Séparation & construction parentale autour de l'Enfant.

PROGRAMME

8h15 - 8h45	Accueil
8h45 - 9h00	Ouverture du colloque <i>Michelle Cottier, Professeure de droit civil, Directrice du CETEL, Université de Genève</i> <i>Alexandra Spiess, Vice-Présidente de Scopale</i>
9h00- 10h00	La coparentalité post-séparation : quels modèles pour répondre le mieux aux besoins des enfants et des parents ? <i>Amylie Paquin, Docteure en psychologie, Université de Genève</i>
10h00-10h25	Mise en scène d'une situation de séparation Introduction au speed debating <i>Animation : Alexandre Balmer, Michelle Cottier, Nicolas Favez, Amylie Paquin, Alexandra Spiess</i>
10h25 - 10h45	Pause-café
10h45 - 11h20	Speed debating n° 1 : approche de la situation, analyse
11h20-12h00	Speed debating n°2 : pistes d'intervention concrètes et pragmatiques en interdisciplinarité
12h00-13h30	Pause de midi
13h30- 14h00	Le droit de l'enfant d'être entendu et de participer aux décisions qui le concernent. Différents modèles de mise en œuvre <i>Gaëlle Droz-Sauthier, Docteure en droit, Université de Fribourg</i>
14h00-14h30	La participation de l'enfant dans les procédures de protection. Résultats d'une étude empirique <i>Gaëlle Aeby, Docteure en sciences sociales, professeure à la HES-SO Valais-Wallis</i>
14h30-15h00	Droit et pratiques de l'audition de l'enfant – Ressources et limites <i>Intervenant-e à être annoncé-e</i>
15h00-15h30	Loyautés et participation de l'enfant à la procédure juridique dans les situations de séparation conflictuelle, quels risques, quels bénéfices ? <i>Maude Masson-Babel, psychiatre psychothérapeute de l'adulte, de l'enfant et de l'adolescent</i>
15h30-16h00	Pause-café
16h00-17h00	Discussion du public avec avec les intervenant-e-s de l'après-midi et les animateur-e-s des discussions
17h00	Fin de la journée

Public cible

Professionnel-le-s accompagnant la séparation parentale (juges, médiateurs-trices, avocat-e-s, psychologues, psychiatres et pédopsychiatres, pédiatres, intervenant-e-s en protection de l'enfance, notaires), étudiant-e-s.

Date et lieu

18 avril 2024 | 8h45 - 17h00

Centre de Conférence de la Fondation Campus Biotech
Chemin des Mines 9, 1202 Genève

Organisation

Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)
Section de Psychologie de l'Université de Genève
Association ScopalE Séparation & construction parentale autour de l'Enfant



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT
Centre d'étude, de technique
et d'évaluation législatives



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**
Section de psychologie



Entrée libre mais nombre de places limité

Inscription obligatoire jusqu'au 11 avril au plus tard sous le lien suivant : <https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/droit/index.php/378352?lang=fr>

Informations : Madame Rocchina Perillo, CETEL - rocchina.perillo@unige.ch